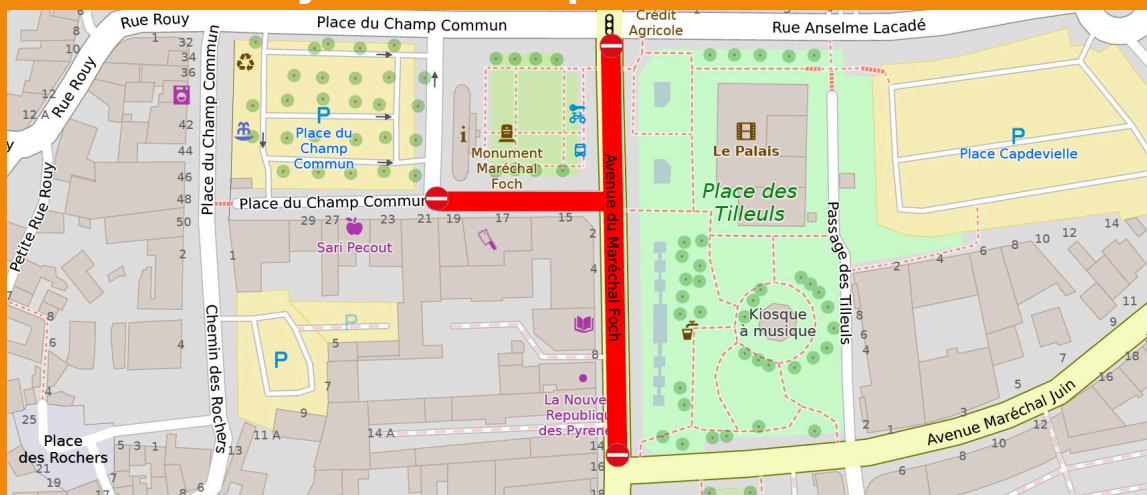


**JOURNÉE NATIONALE COMMÉMORATIVE DE L'APPEL DU
GÉNÉRAL DE GAULLE, LE 18 JUIN 1940, À REFUSER LA
DÉFAITE ET À POURSUIVRE LE COMBAT CONTRE L'ENNEMI**

Mardi 18 juin 2024 - Square Charles de Gaulle



À l'occasion de la « Journée nationale commémorative de l'appel du Général De Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi », qui se déroulera le mardi 18 juin 2024, à 10 h au square Charles de Gaulle, Avenue Foch, en présence du public :

CIRCULATION

Le mardi 18 juin 2024, à partir de 9 h 30 et jusqu'à la fin de la cérémonie, la circulation sera interdite :

- avenue du Maréchal Foch dans la portion comprise entre la rue Anselme Lacadé et l'avenue du Maréchal Juin,
- place du Champ Commun Sud dans la portion comprise entre la Banque Populaire et la SICA.

DÉVIATION

- Les véhicules en provenance de la rue Lafitte et en direction de l'avenue Foch seront déviés par la rue Anselme Lacadé, la place Capdevielle, et l'avenue Maréchal Juin,
- Les véhicules en provenance de l'avenue du Maréchal Foch et en direction du centre-ville seront déviés par l'avenue Maréchal Juin, la place Capdevielle, la rue Anselme Lacadé et la rue Lafitte,
- les véhicules en provenance de la place du Champ Commun Sud et en direction de l'avenue.

STATIONNEMENT

le mardi 18 juin 2024, à partir de 6 h et jusqu'à la fin de la cérémonie, le stationnement sera interdit :

- des deux côtés de l'avenue Foch dans sa portion comprise entre l'Office de Tourisme et le bar de l'Hôtel de Ville,
- place du Champ Commun dans sa portion face au square, comprise entre l'Office de Tourisme et l'intersection de l'avenue Foch.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

